Pays Royannais Environnement

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE PAYS ROYANNAIS ENVIRONNEMENT (PRE) du 29/10/2026

La séance est ouverte à 17h35. Gérard BUNEL, président, constate que 13 adhérents sur 32 membres à jour de cotisation sont présents ou représentés.

1. Rapport moral du Président

1.1 Participation à la Commission **Consultative** des Services Publics Locaux (CCSPL)
La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) a voté à l'unanimité dans une délibération du 25 septembre 2020 la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL). Notre association est l'une des cinq associations membres de cette commission. C'est pour nous un gage de crédibilité. En tant que membre de cette commission, l'avantage que nous pouvons en tirer est d'avoir notre mot à dire sur les compétences de la CARA : transports, déchets et assainissement.

Cette année, le bilan des compétences transports, déchets, assainissement a eu lieu le 15 octobre 2026 en une seule séance de deux heures. Les années précédentes (mandature précédente) les réunions se tenaient à des dates différentes. Notre représentant, Éric Bentz, administrateur n'a pas pu poser de question alors que ce moment démocratique permet aux associations d'exprimer les souhaits de leurs adhérents. Nous ferons connaître notre mécontentement.

1.2 Réunions hebdomadaires

Nous avons eu des réunions hebdomadaires avec le consortium « Usines de saumons non merci ». Ce consortium est composé d'ONG, d'associations locales et de collectifs des deux rives de l'estuaire de la Gironde

1.3 Manifestations

Nous avons participé à plusieurs manifestations contre le projet Pure Salmon de décembre 2025 à octobre 2026 à Royan, Bordeaux, Soulac-sur-Mer et le Verdon-sur-Mer.

1.4 Communication

Les membres du Bureau ont communiqué avec les médias locaux comme Sud-Ouest et Radio Alouette. Cette communication contribue au rayonnement de notre association.

1.5 Courriers

Des lettres ont été rédigées et envoyées au Préfet, à la Sous-Préfète de Rochefort et aux services

de l'État concernant les projets Pure Salmon et le déboisement à Étaules pour construire une piscine.

1.6 Rencontres avec des élus

Nous avons rencontré Patrick Marengo, président de la CARA, sur le projet piscine à Étaules et Éric Renoux, vice-président de la CARA, concernant la gestion des déchets. La réunion avec le président de la CARA nous a permis de l'informer que nous déposerons un recours le moment venu sur le permis de construire de la piscines d'Étaules.

1.7 Pétition

A l'initiative de Bruno Lichère, vice-président, une pétition contre le projet Pure Salmon a receuilli plus de 53 000 signatures.

2. Rapport financier présenté par Bruno Lichère

COMPTE DE RESULTAT PRE

Au 31 décembre 2025

CHARGES		PRODUITS	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT		**RECETTES**	
Fournitures administratives		Cotisations (30 adhérents)	270
Site internet (OVH)	62.97	Dons	80
Assurances	128.22		
Locations de matériel			
Divers (achat drapeaux)	81.43	**SUBVENTIONS**	
		Communauté d'agglo	
AUTRES CHARGES		Communes	
Frais de déplacement	69.5	Autres	
Adhésions			
		DIVERS	
CHARGES FINANCIERES		Ventes	
Frais bancaires	47.3	Bar Alimentation	
Autres		Intérêts livret d'épargne	27.9
TOTAL DES CHARGES	**389.42**	*TOTAL DES PRODUITS*	**377.9**
RESULTAT DE L'EXERCICE			**-11.52**

BILAN PRE

Au 31 décembre 2025

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations (rétroprojecteur)	50	Fonds associatif	1860.41
Disponibilités		Résultat de l'exercice	-11.52
compte courant	477.16		
livret d'épargne	1321.73		
TOTAL ACTIF	1848.89	TOTAL PASSIF	1848.89

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport moral et le rapport financier et vote le quitus.

3. **Élections des membres du Conseil d'administration**

Liste de candidates au renouvellement

Francine BALLET – Étaules *élue en 2025*

Hervé BIDEAULT – Saint-Georges-de-Didonne *élu en 2024 sortant*

Éric BENTZ – Meschers *élu en 2025*

Gérard BUNEL – Vaux-sur-mer *réélu en 2024 sortant*

Bruno LICHÈRE - Saint-Georges- de Didonne *réélu en 2025*

Julien MARTIN – Étaules *réélu en 2025*

Tous les candidats au Conseil d'Administration ont été réélus à l'unanimité.

4. **Projet Pure Salmon,** présenté par Éric Bentz, administrateur



image de synthèse communiquée dans les médias par le porteur de projet

Un rappel de ce qu'est le Groupe Pure Salmon : une holding Pure Salmon France qui dépend du financement de Asset 8F Management créé en 2017, gestionnaire de fonds d'investissement spécialisé en aquaculture **terrestre** dont le siège est à Singapour (paradis fiscal). L'investissement a été identifié à haut risque. Les agences se situent à Abou Dhabi, Londres, Francfort et Hong Kong
La particularité de l'élevage de saumons est un système RAS (Recirculating Aquaculture System ou système d'aquaculture en circuit fermé), une méthode d'élevage de poissons qui recycle et traite en continu l'eau des bassins.

Filiale : Saumon du Médoc dont le capital est **1 000 €**

Par comparaison, l'entreprise Bellet élève 600 t de truites en Charente pour un capital social de 750 000 €.

Les annonces du porteur de projet sont :

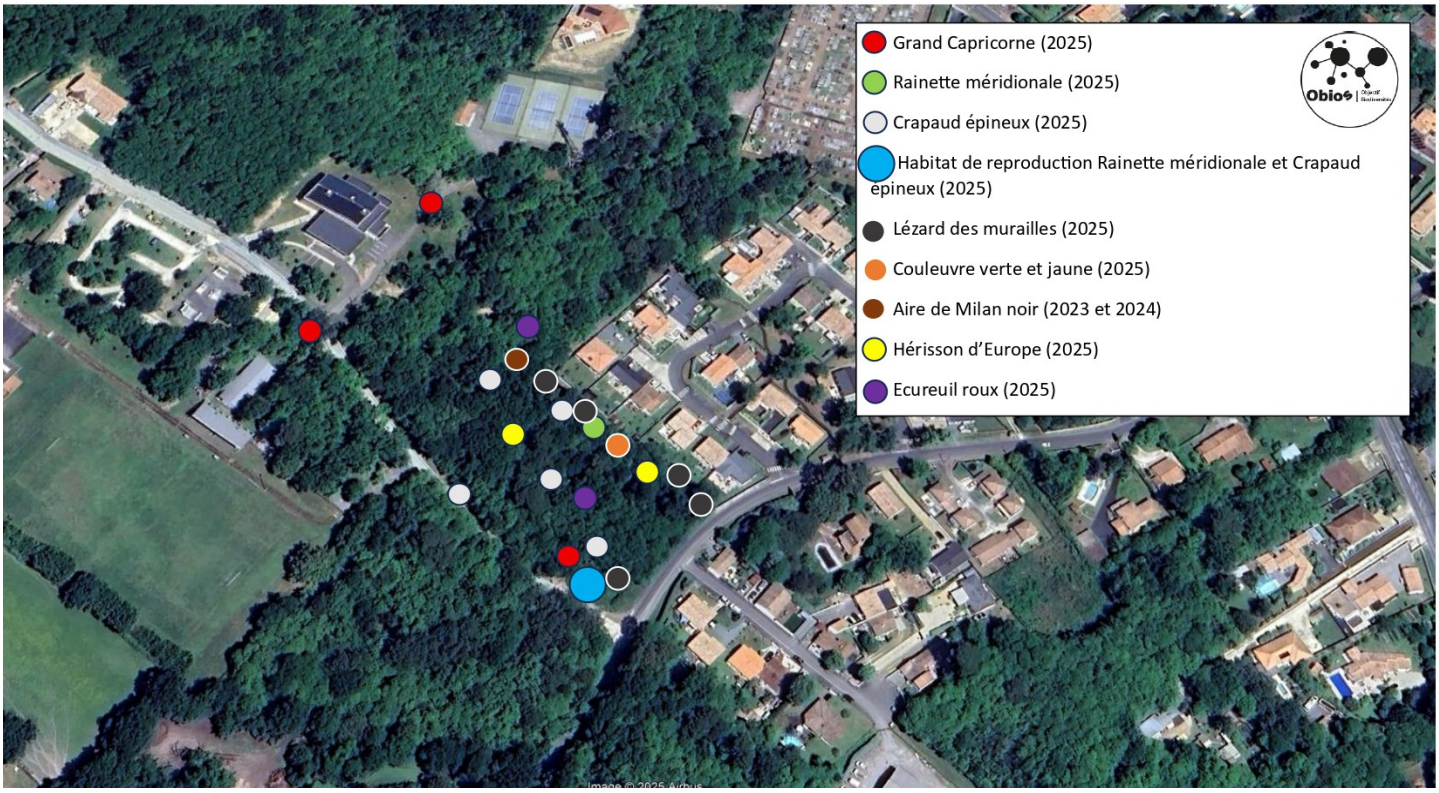
- 10 000 tonnes de saumons produites par an (3 millions de poissons)
- 250 emplois **promis** au Verdon-sur-Mer mais en réalité avec la mécanisation ce serait 70 emplois
- les besoins en eau : 6 500 m3 d'eau par jour *(consommation quotidienne d'une ville de 43 000 habitants)*
- le besoin en énergie : entre 100 Gwh et 120 Gwh d'électricité *(consommation annuelle d'une ville de 45 000 habitants)*

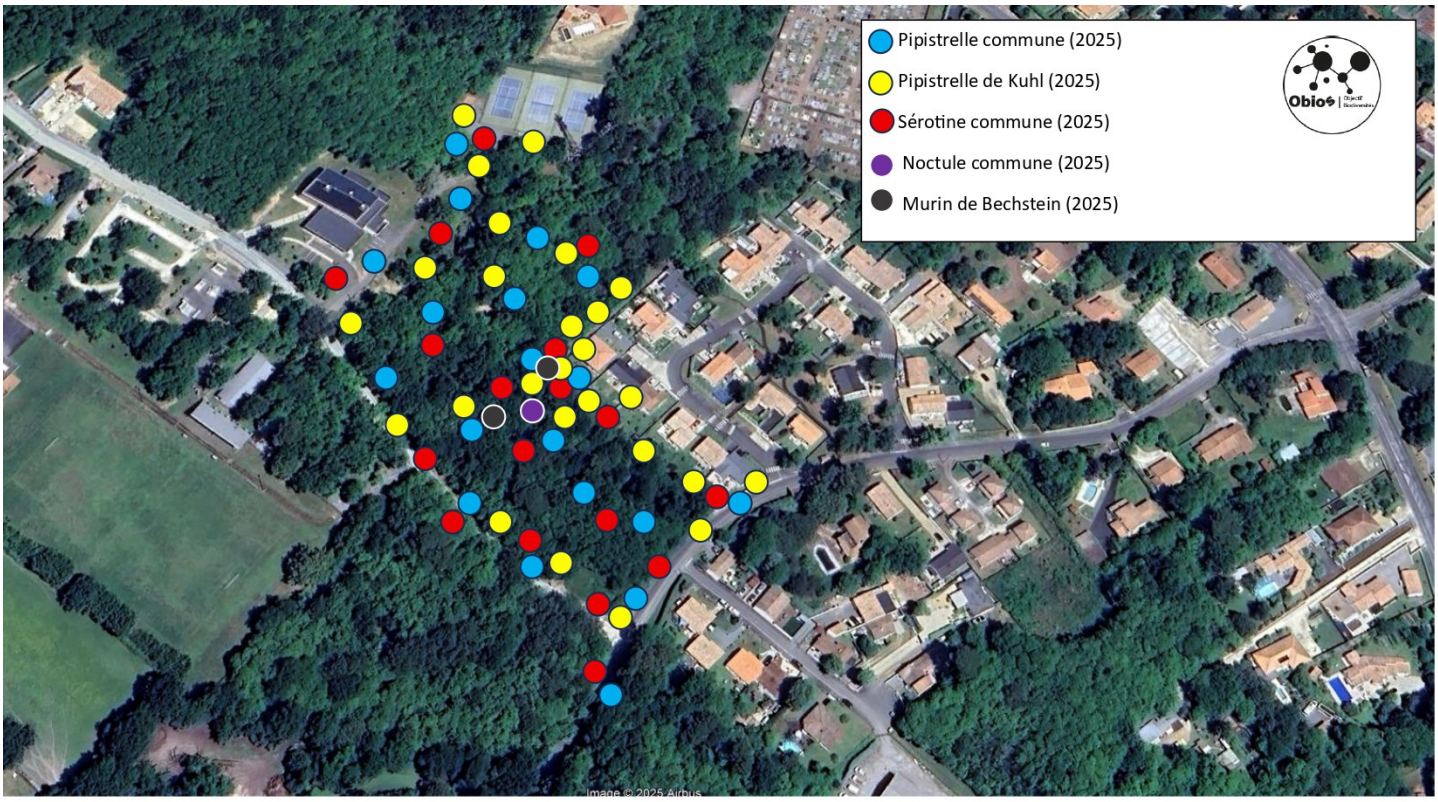
L'association Pays Royannais Environnement a déposé le recours ICPE le 3 octobre 2026 à la cour d'appel administrative de Bordeaux.

Un consortium juridique composé de 13 associations, 17 riverain·es et 4 entreprises s'est composé et a déposé un recours contre le permis de construire et un recours contre l'autorisation environnementale du projet Pure Salmon.

5. **Projet piscine à Étaules (17)**

Rappel : l'expertise demandée par notre association à OBIOS a révélé en juillet 2025 la présence de 6 espèces protégées dans le bois de la Picauderie où le maire veut le déboiser pour construire la piscine.





La CARA a diligenté une contre-expertise qui a révélé 20 espèces protégées !

Nous avons réclamé l'étude à la CARA pour en savoir plus

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h45. De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

Gérard BUNEL
Président du Conseil d'administration